



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



- **Bassin minier**
- **du Nord-Pas de Calais**
- inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2012
- 

# Mode d'emploi

## Exposition itinérante

### « BASSIN MINIER NORD - PAS DE CALAIS PATRIMOINE MONDIAL »

# → Description

« L'idée même que l'histoire des mineurs vaut celle des rois change tout [...] Cette activité a vu la naissance d'une conscience ouvrière très forte, telle que la mine l'a fait émerger dans tous les pays miniers du monde. » Jean-François Caron, Comité du patrimoine mondial, Saint-Pétersbourg, 30 juin 2012

Le 30 juin 2012, le Bassin minier du Nord-Pas de Calais était inscrit sur la prestigieuse Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette exposition propose de faire découvrir ou redécouvrir sous un nouvel angle la richesse patrimoniale, paysagère et culturelle de ce territoire et les raisons de son inscription. Elle s'adresse à tous les publics et comporte 12 panneaux.

Panneau 1 : Ouverture « une empreinte humaine, un paysage d'exception »

Panneau 2 : Le Patrimoine mondial de l'UNESCO

Panneau 3 : Le Bassin minier universel et exceptionnel

Panneau 4 : Le patrimoine technique

Panneau 5 : Le patrimoine social\*

Panneau 6 : Le patrimoine social (suite)\*

Panneau 7 : Le patrimoine culturel

Panneau 8 : Les paysages

Panneau 9 : Le périmètre Patrimoine mondial\*

Panneau 10 : Le périmètre Patrimoine mondial (suite)\*

Panneau 11 : Un territoire vivant

Panneau 12 : Une marque

## Information technique

Un panneau = 100 cm de largeur x 200 cm de hauteur

\*Les panneaux 5&6 ainsi que les 9&10 sont des doubles panneaux et fonctionnent ensemble.



# → Comment l'emprunter ?

- Prendre contact auprès de Christelle FORTIN, tel : 03 21 08 72 72 ou mail : cfortin@missionbassinminier.org
- Un dossier comprenant deux exemplaires de la convention de mise à disposition vous sera adressé par mail ou par courrier
- Remplir et signer la convention de mise à disposition en 2 exemplaires
- Assurer l'exposition pendant la durée de mise à disposition.
- Renvoyer les conventions signées, accompagnées de l'attestation d'assurance, à la Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais qui vous retournera un exemplaire signé par son président.
- Le transport et le montage sont assurés par vos soins.  
Lieu de retrait et de restitution sur rendez-vous à :  
Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais  
Carreau de Fosse du 9-9bis - Rue du Tordoir - BP 16 - 62 590 OIGNIES

Matériel  
Fragile

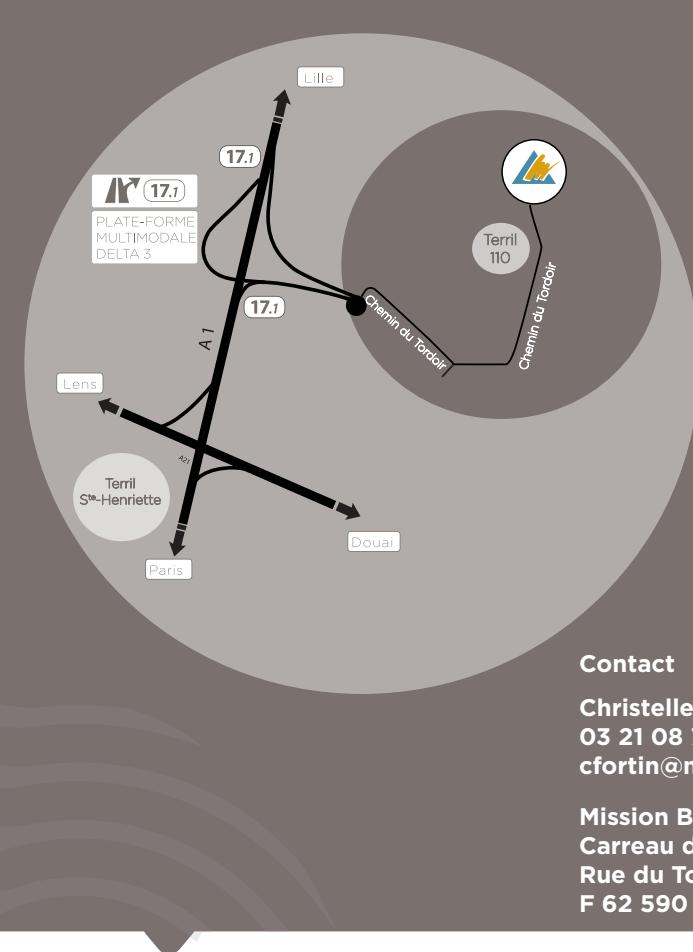
# → Conseils de montage

Merci de manipuler ce matériel avec précaution.  
Lors du montage, si vous constatez une anomalie, merci de le signaler immédiatement à la Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais.

- 1) Dépliez les pieds situés sous le socle. Ils doivent être perpendiculaires à ce socle et parallèles entre eux.
- 2) Déroulez entièlement et verticalement la bâche
- 3) Placez la barre de fixation à l'arrière de la bâche dans l'encoche prévue à cet effet dans le socle, afin d'y accrocher le haut de la bâche à l'aide d'un crochet

L'exposition a été conçue selon une logique pédagogique. Merci de respecter, dans la mesure du possible, l'ordre établi des panneaux. Les panneaux 5&6 ainsi que les 9&10 sont des doubles panneaux et fonctionnent ensemble.





## Contact

**Christelle FORTIN,**  
**03 21 08 72 72**  
**cfortin@missionbassinminier.org**

**Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais**  
**Carreau de Fosse du 9-9bis**  
**Rue du Tordoir - BP 16**  
**F 62 590 OIGNIES**

## Conception - Réalisation



avec le soutien du Ministère de la culture et de la communication - Direction régionale des affaires culturelles du Nord - Pas de Calais

## Financeurs et partenaires de la Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



avec le soutien de la Commission nationale française pour l'UNESCO

